

Reprise des activités de l'OMCT Tunisie

Le 5 novembre 2025, le bureau de l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) en Tunisie a reçu la notification d'une ordonnance sur requête imposant la suspension de ses activités pour 30 jours.

Cette suspension injustifiée a entravé l'accès des victimes de torture et de mauvais traitements, ainsi que celui de leurs familles, à l'accompagnement juridique, social, psychologique et médical dont elles dépendent. Durant ces 30 jours, elles ont été laissées sans soutien, dans une situation de vulnérabilité accrue.

L'OMCT reprend aujourd'hui l'ensemble de ses activités.

Nous remercions toutes celles et ceux qui nous ont témoigné leur solidarité.

Nous nous engageons, avec une énergie renouvelée, aux côtés des victimes et de celles et ceux qui défendent les droits humains, afin de relancer nos activités et de poursuivre, dans le respect des normes internationales et des engagements souscrits par la Tunisie, le travail que nous construisons depuis plus de dix ans.

[Lien vers le communiqué](#)